

**AMBASSADE DE FRANCE EN ISRAËL
SERVICE ÉCONOMIQUE DE TEL AVIV**

Octobre 2018

Dossier suivi par : Nir AVISSAR

Relu par : François PETIT

PREPARATION DES POLITIQUES D'ASSURANCE-CREDIT ET D'AIDE PROJET

2019

Veille de la politique d'assurance-crédit d'Israël pour 2019

1/ POLITIQUE DE COUVERTURE ET CONTENU

En Israël, la politique d'assurance-crédit est mise en oeuvre par ASHRA, Compagnie publique d'Assurance-Export placée sous la tutelle du Ministère des Finances. Des représentants des ministères de l'Economie/Industrie et des Affaires Etrangères siègent à la commission interministérielle chargée de prendre en garantie les dossiers constitués par les exportateurs (<https://www.ashra.gov.il/eng/?CategoryID=463>).

Membre de l'Union de Berne et créée en 1957, Ashra couvre les risques politiques, dans la limite de 95% de la valeur du contrat, ainsi que les risques commerciaux dans la limite de 90%. A l'instar des compagnies membres des pays de l'OCDE, Ashra classe le risque par pays, sur une échelle de 0 à 7 (<https://www.ashra.gov.il/eng/?CategoryID=861>). Les contributions internes du ministère des Finances sont confortées par les rapports en provenance des agences de notation ainsi que par celles du FMI et la Banque Mondiale.

La quotité garantie s'élève à 85% et la part locale doit être au moins égale à 30% du montant total du contrat. Ashra ne couvre que les financements à moyen-long terme d'une durée comprise entre 1 et 15 ans, les risques à court-terme étant couverts, depuis 2004, par des sociétés privées. L'Israeli Credit Insurance Company, détenue par la Compagnie israélienne Harel Insurance, le fonds Bituach Haklai et Euler Hermes a été créée en 2004. La Coface est présente en Israël depuis plusieurs années.

Ashra couvre également le risque lié à un investissement d'une entreprise israélienne à l'étranger pendant 6 ans, la période de couverture pouvant cependant être prorogée à la demande de l'assuré. La prime annuelle et le taux de couverture sont respectivement de 1,5% et de 90% du montant total de l'investissement.

2/ PRIORITES ET CHIFFRES CLES

De 700 M US\$ en 2007, le plafond des encours a été porté à 3,5 Mds de US\$ en 2016 et pourrait être prochainement revu à la hausse en raison des objectifs des pouvoirs publics de contribuer à

l'accroissement des exportations de 20%, de 100 à 120 Mds US\$/an, et de la nouvelle priorité qu'est le continent africain. A la fin du premier semestre 2018, les garanties octroyées s'élevaient à 2,3 Mds US\$ au total.

Avec 43% de l'encours, la Chine est le premier client de la Compagnie. Sans surprise, les engagements sont majoritairement concentrés sur l'Asie, l'Amérique Latine, qui pourrait à terme compter pour un quart de l'encours contre moins de 10% aujourd'hui, et l'Afrique, qui représente 72% des contrats conclus depuis le début de l'exercice 2018 dans des pays classés majoritairement en catégorie 5, 6 ou 7.

Entre 2015 et 2018, l'encours d'Ashra en Afrique a quasiment doublé. Il s'élève d'ores et déjà à 1,5 Md de US\$ depuis le début de l'année contre 846 M US\$ en 2015. La Zambie (17,3%), le Ghana (7,3%), le l'Angola (6%) et le Gabon (4,5%) se classent respectivement au second, quatrième, cinquième et sixième rang en termes d'exposition. Témoins de la priorité accordée par Israël à l'Afrique, deux bureaux viennent d'être ouverts à Acra et à Nairobi, suite à des visites ministérielles.